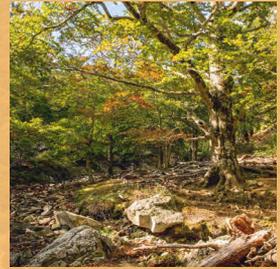


# LA LIBRE EVOLUTION

UNE TRAJECTOIRE DE GESTION  
DES ESPACES NATURELS



Accompagner les processus naturels  
dans leur adaptation aux changements globaux

### RÉDACTION

Erwan Cherel sous la coordination de Pascal Cavallin, Laure Debeir et Sébastien Moncorps.

### REMERCIEMENTS

Le CF UICN remercie particulièrement :

- \* [Les personnes ayant contribué à ce document](#) et plus particulièrement Toby Aykroyd, Christian Barthod, Gilles Benest, Frédéric Cadene, Flavien Chantreau, Olivier Cizel, Jean-Daniel Bontemps, Lydie Doisy, Nicolas Drapier, Joseph Garrigue, Jean-Claude Génot, Virginie Hartmann, Henri Jaffeux, Raphaël Larrère, Alexandra Locquet, Élodie Magnanou, Damien Marage, Marc Michelot, Loïs Morel, Pierre Mossant, Thierry Mougey, Gilles Rayé, Clément Roche, David Rosebery, Diane Sorel, Vincent Toison, Daniel Vallauri ;
- \* [Les membres du Groupe de Travail Wilderness et Nature Férale](#) du Comité Français de l'UICN présidé par Pascal Cavallin ;
- \* [Les partenaires financiers de cette plaquette](#) : Le Ministère de la Transition écologique et de la Cohérence des Territoires, la Fondation Lemarchand, La Commission National Française pour l'UNESCO.

### CITATION DE L'OUVRAGE

UICN Comité français (2023). La libre évolution, une trajectoire de gestion des espaces naturels – Accompagner les processus naturels dans leur adaptation aux changements globaux, Paris, France

**DÉPÔT LÉGAL** : Décembre 2023

**ISBN** : 978-2-493318-18 -3

La reproduction à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite à condition que la source soit dûment citée. La reproduction à des fins commerciales, et notamment en vue de la vente, est interdite sans permission écrite préalable du Comité français de l'UICN.

### CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE EN COUVERTURE

Diane Sorel, Jean-Claude Génot, iStock

**CONCEPTION GRAPHIQUE** : Caroline Rampon - [www.laptitefabrikdecom.fr](http://www.laptitefabrikdecom.fr)

**IMPRESSION** : La Maison des Impressions

Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de la fondation Lemarchand, de la Commission nationale française pour l'UNESCO et du Ministère de la Transition écologique et de la Cohérence des Territoires.



## Avant-Propos

Aujourd'hui, face aux crises majeures que nous vivons, entre érosion de la biodiversité et dérèglement climatique, notre relation à la nature est de plus en plus questionnée. Dans nos sociétés, quelle place laissons-nous à l'expression des processus naturels ou à la capacité des espèces et des écosystèmes à s'adapter au changement climatique ?

Grâce aux travaux des experts de notre Groupe de Travail Wilderness et nature férale, le Comité français de l'UICN souhaite montrer que la Libre Évolution est l'opportunité de favoriser cette expression des processus naturels, et ainsi, de redonner de la place à la nature, en ville, dans nos campagnes ou dans nos espaces naturels.

À l'heure où la communauté internationale s'engage dans une décennie pour la restauration des écosystèmes et avec un nouveau cadre mondial pour la biodiversité, la Libre Évolution est une des solutions pour atteindre le retour d'écosystèmes en bonne santé. C'est pourquoi le Comité français de l'UICN souhaite que les gestionnaires s'approprient la libre évolution comme mode de gestion de leurs espaces naturels et semi-naturels ou d'espaces à restaurer.

À travers ce document, le Comité français de l'UICN présente ce qu'est la libre évolution et quels en sont ses bénéfices sans esquiver les défis à relever. À l'image de tout projet de protection de la nature, il est important qu'un espace en libre évolution s'inscrive dans la dynamique du territoire dans lequel il existe.

Maud Lelièvre

*Maud Lelièvre*

Présidente du Comité français de l'UICN

## Avant-Propos

La Commission nationale française pour l'UNESCO est heureuse de s'associer au Comité français de l'UICN afin de promouvoir l'intérêt de la libre évolution.

La France est d'ailleurs l'un des pays au monde où cette dynamique est la plus forte avec un foisonnement d'initiatives du monde institutionnel, de la société civile, des collectivités, d'acteurs locaux et de citoyens engagés.

Le Comité Français est l'un des acteurs légitimes pour favoriser la convergence et la mise en valeur de chacune de ces initiatives tout en respectant leur richesse et leur singularité.

La Commission nationale française prendra appui sur l'émergence de ce mouvement robuste pour valoriser le concept de libre évolution auprès de chacun des États membres de l'UNESCO. La reconnaissance par exemple par l'UNESCO des hêtraies européennes au Patrimoine mondial est une voie à suivre.

En effet, compte tenu de l'urgence climatique et de l'effondrement de la biodiversité, nous sommes convaincus que la libre évolution est une "clef" déterminante pour développer progressivement un autre rapport à la nature.

Ce concept contribue à placer l'humanité comme acteur bienveillant, soucieux et responsable du cadre harmonieux partagé avec l'ensemble du vivant.

Yves Saint-Geours



Président de la  
Commission nationale  
française pour l'UNESCO

Alexandre Navarro



Secrétaire général de la  
Commission nationale  
française pour l'UNESCO

© LuqueStock

# Le choix de LA LIBRE EVOLUTION



© Jean-Claude Genot

# Qu'est-ce que LA LIBRE ÉVOLUTION ?



**A**u sens strict, *un espace en libre évolution est un lieu où la nature s'exprime de façon spontanée sans activité humaine extractive (carrières, coupes de bois, pastoralisme, chasse, pêche, cueillette, etc.) ou intrusive (activités de pleine nature).*

La libre évolution d'un espace ne présume, ni de l'état et de l'intégrité actuels des milieux qui le composent, ni de l'influence humaine qu'il a subie. Elle concerne autant une friche agricole qu'une vieille forêt. La libre évolution peut être autant un choix de gestion qu'un état de fait.

La libre évolution questionne notre place dans la nature. Pour le philosophe Baptiste Morizot : « *La libre évolution n'est pas une mise sous cloche, mais la préservation de potentiels évolutifs, de résilience et de dynamiques écologiques spontanées nécessaires en elles-mêmes et autour* ».

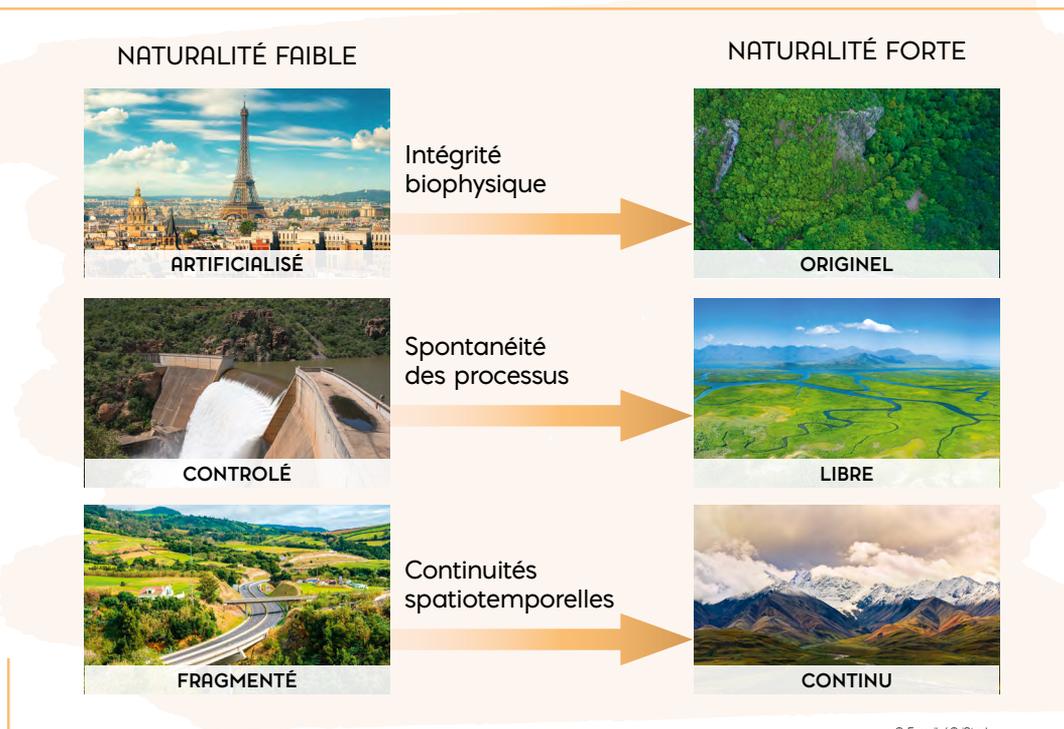
La libre évolution en tant que choix de gestion, vise à augmenter la **naturalité** d'un milieu, mais aussi à restaurer la libre expression des processus évolutifs.

La libre évolution est un concept qui trouve ses origines dans la gestion des milieux forestiers, mais qui peut être transposée aux autres – milieux terrestres et marins.

“ La libre évolution n'est pas une mise sous cloche, mais la préservation de potentiels évolutifs, de résilience et de dynamiques écologiques spontanées nécessaires en elles-mêmes et autour. ”

B. Morizot

## LA NATURALITÉ, UN CONCEPT S'APPUYANT SUR TROIS FACETTES<sup>1</sup>



### Des gradients d'application de la libre évolution

Dans les faits, plusieurs modes de gestion visent à concilier l'expression spontanée des processus écologiques et les activités humaines. Plusieurs degrés de libre évolution pourraient ainsi être distingués, allant des espaces où aucune activité humaine ne serait présente, jusqu'aux espaces où une partie seulement des processus écologiques sont concrètement en libre évolution. La libre évolution peut être mise en place sur des espaces dégradés et artificialisés jusqu'à des espaces à forte naturalité, en passant par des espaces semi-naturels.

1. Guetté A., Carruthers-Jones J., Godet L., Robin M. 2018. « Naturalité » : concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature. Cybergeog: European Journal of Geography [En ligne], document 856. URL : <https://journals.openedition.org/cybergeog/29140#toc>

# Pourquoi s'intéresser à LA LIBRE ÉVOLUTION ?



**L**a libre évolution est une trajectoire de gestion qui participe à la mission première de la protection de la nature, à savoir réduire les pressions sur le site concerné et rendre à la nature sa capacité de résilience.

## Préservation de la biodiversité

La libre évolution invite à penser la gestion des écosystèmes dans leur ensemble et non pas à centrer les activités de gestion sur le maintien de certains habitats ou d'espèces. Elle peut contribuer au développement et au maintien d'habitats relictuels qui abritent des espèces qui leur sont inféodées et qui sont devenues rares.

- ✦ Le développement d'habitats matures ou sur-matures est favorable aux espèces saproxyliques impliquées dans la décomposition du bois.

## Adaptation aux dérèglements climatiques

La libre évolution participe à l'atténuation et à l'adaptation au dérèglement climatique en permettant de développer le service de régulation du climat fourni par des écosystèmes naturels. Ils captent et stockent ainsi durablement le carbone de la biomasse (végétation, bois mort, litière et sol). La libre évolution facilite l'adaptation progressive des communautés du vivant. En laissant libre cours aux processus évolutifs, elle favorise la résilience de la nature face aux changements climatiques grâce à l'émergence d'une nouvelle dynamique écologique et de nouvelles et nombreuses interactions entre milieux et espèces.

- ✦ La libre expression des processus naturels sur d'anciens espaces agricoles ou d'exploitation forestière convertit les émissions nettes de gaz carbonique en absorption nette et peut stocker des quantités de carbone plus importantes que les zones exploitées,

- ✦ L'écoulement naturel des cours d'eau limite les risques d'inondation tandis que les zones humides fonctionnelles contribuent à réguler les inondations et tempèrent les sécheresses ou les trajectoires d'aridification,
- ✦ Les forêts de feuillus matures avec une canopée dense, comparée à un boisement de conifères jeunes à croissance rapide, atténuent localement le réchauffement grâce à un meilleur pouvoir réfléchissant des arbres, une meilleure capacité à ne pas laisser passer la chaleur et à maintenir l'humidité.

### Retour de processus naturels

La libre évolution met l'accent sur la spontanéité des dynamiques naturelles. Il s'agit ici de laisser les milieux prendre des trajectoires en fonction des processus qui s'y développent (ex. : chutes d'arbres, mort, régénération naturelle, aléas climatiques...). Ainsi, la libre évolution permet de retrouver les interactions – entre les différentes composantes d'un milieu – et fonctionnements complexes normalement à l'œuvre au sein d'un écosystème non perturbé par les activités humaines.

### Meilleure capacité de résilience des écosystèmes

La libre évolution, en favorisant les dynamiques spontanées des milieux et en limitant ou évitant toute perturbation anthropique, influence la capacité de réponse des écosystèmes à une perturbation. De par leur biodiversité et diversité en termes de structures (ex. classes d'âge et espèces variées), les milieux en libre évolution présentent une meilleure capacité de résistance face aux perturbations et auront tendance à être plus résilients.

- ✦ Un peuplement forestier monospécifique et monostratifié, dans lequel tous les arbres ont le même âge, sera beaucoup plus fragile en cas d'aléa naturel (tempête, avalanche...) qu'une forêt diversifiée et pluristratifiée.



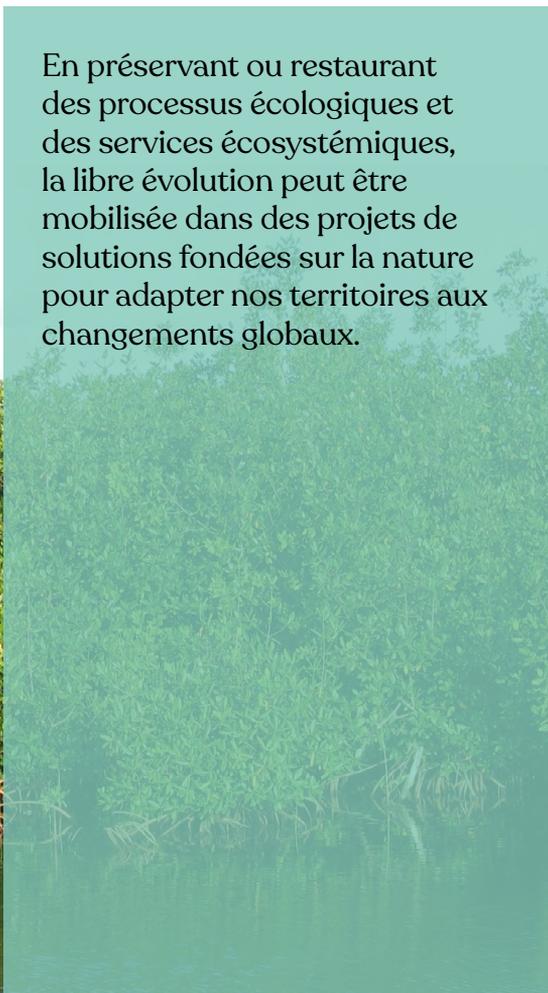
# Pourquoi s'intéresser à LA LIBRE ÉVOLUTION ?



En préservant ou restaurant des processus écologiques et des services écosystémiques, la libre évolution peut être mobilisée dans des projets de solutions fondées sur la nature pour adapter nos territoires aux changements globaux.



RN Grand cul de sac marin mangrove © Jean-Claude Génot



## EXEMPLE DE LA RÉACTION POTENTIELLE D'ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS ALPINS EN LIBRE ÉVOLUTION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Les écosystèmes forestiers alpins à l'époque préindustrielle sont marqués par la présence de chênes pubescents, hêtres, épicéas, mélèzes, etc.

**FORÊT ALPINE PRÉINDUSTRIELLE**



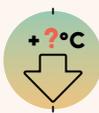
Actuellement, les espèces les moins adaptées au réchauffement brunissent (hêtres, chênes pubescents)



tandis qu'apparaissent de jeunes pistachiers, chênes verts et cades.



**FORÊT ALPINE ACTUELLE**



Grâce à la libre évolution et la capacité d'adaptation des écosystèmes naturels diversifiés, les espèces les plus adaptées au réchauffement se développent et assurent une transition vers un autre type forestier.



**PROJECTION D'UNE FORÊT ALPINE**

# Quels sont les co-bénéfices de LA LIBRE ÉVOLUTION ? — 1/2



**P**our les gestionnaires et les propriétaires d'espaces naturels, la libre évolution est un choix qui peut présenter de multiples bénéfices, notamment économiques.



Des écosystèmes en libre évolution favorise la fourniture de services écosystémiques comme l'atténuation des effets des catastrophes naturelles et du changement climatique (îlot de fraîcheur, atténuation des sécheresses, des inondations, etc.).



Baisse des coûts engendrés par les catastrophes naturelles et le changement climatique.



Avec moins d'interventions humaines, la libre évolution nécessite des efforts de gestion moins importants.



Mode de gestion économique tant au plan humain que financier.



ESPACE NATUREL EN LIBRE ÉVOLUTION



Les espaces en libre évolution offrent de nouvelles expériences d'écotourisme à travers de nouveaux paysages ou l'observation d'espèces iconiques.



Opportunité de développement d'une économie touristique et création d'emplois (hébergement, restauration, produits locaux, etc.)



Le développement de nouveaux habitats est favorable à des espèces rares ou menacées et la restauration des processus écologiques favorise le stockage du carbone notamment dans la végétation, le vieux bois, la litière et les sols.



Mobilisation des financements dédiés à la conservation des habitats, des espèces, aux mesures de compensation et au stockage du carbone

## EXEMPLES DE PROJETS INTÉGRANT LA LIBRE ÉVOLUTION



### Le projet de forêt en libre évolution dans le cadre du budget participatif de la ville de Brest

Le projet de forêt urbaine en libre évolution de la ville de Brest a été décidé dans le cadre du budget participatif voté par les habitants de la ville. Ce projet vise à la fois des objectifs de conservation de la biodiversité, la restauration d'espaces « sauvages » en ville, l'expérimentation de solutions concrètes pour répondre aux crises de la biodiversité et du climat et la réduction des coûts pour la collectivité.



### Baviaanskloof, la vallée des babouins en Afrique du Sud

En Afrique du Sud, face à la déprise agricole, les propriétaires de ranchs de la région de Baviaanskloof se sont convertis dans la protection de la nature et l'écotourisme. Les touristes visitent la région pour profiter de la forte naturalité des paysages et de la richesse biologique de la région.



Rivière Kouga, Baviaanskloof © Graeme Pienaar - CC BY 4.0

# Quels sont les co-bénéfices de LA LIBRE ÉVOLUTION ? — 2/2



Les espaces en libre évolution ne sont pas uniquement source de bénéfices écologiques et économiques, ils apportent également d'autres bienfaits aussi bien matériels qu'immatériels.



La libre évolution donne priorité aux dynamiques spontanées et permet de s'inscrire dans des séries dynamiques de successions de végétation, ainsi que pour la faune, dont l'observation et le suivi scientifique peuvent être riches d'enseignements, notamment sur l'évolution et l'adaptation possible des écosystèmes. Elle permet au gestionnaire de prendre du recul et de bénéficier de zones de références pour la gestion d'écosystèmes similaires.



La libre évolution, grâce à l'expression des processus écologiques, peut être favorable au maintien, voire à la restauration de services écosystémiques bénéfiques pour la santé humaine. Par exemple, les zones humides fonctionnelles fournissent de l'eau douce et la végétation joue un rôle dans la régulation de la qualité de l'air. Les espaces naturels en libre évolution sont également des sites privilégiés pour les activités non intrusives bénéfiques pour la santé à travers le contact sensoriel avec la nature et l'activité physique<sup>2</sup>.



La libre évolution est également favorable au développement de paysages faiblement marqués par les activités humaines et offre des visions contemplatives différentes, ou nouvelles, pour les générations actuelles et futures, toujours plus habituées à des contextes très urbanisés<sup>3</sup>. Les sites en libre évolution peuvent être mobilisés dans le cadre de l'éducation et la sensibilisation à la nature et ils peuvent être des sources d'inspiration pour la création d'œuvres artistiques.

2. World Health Organization and Secretariat of the Convention on Biological Diversity, 2015. "Connecting Global Priorities: Biodiversity and Human Health, A State of Knowledge Review". Genève, Suisse.

3. En France, 80 % de la population vit en milieu urbain, Toujours plus d'habitants dans les unités urbaines - Insee Focus - 210

## EXEMPLE DE PROJETS INTÉGRANT LA LIBRE ÉVOLUTION



### Réseau des dunes en libre évolution de l'Office National des Forêts sur la façade Atlantique

Depuis 2018, l'ONF a mis en place un réseau de sites en libre évolution en milieu dunaire. Le rétablissement ou le maintien des dynamiques naturelles vise à favoriser la mobilité des dunes. L'observation de ces sites présente un intérêt pour la gestion des littoraux et la recherche scientifique en favorisant la compréhension du fonctionnement des dynamiques naturelles et de leurs impacts sur la biodiversité et les services écosystémiques du milieu dunaire. Les dunes fournissent, entre autres, des services d'atténuation des risques naturels littoraux (piégeage du sable et barrières à la submersion marine ou l'érosion côtière) et des services culturels (paysage et tourisme).



© David Rosbery

# A quels objectifs internationaux et nationaux peut contribuer LA LIBRE ÉVOLUTION ?



**A**u final, ce mode de gestion fait partie des réponses mobilisables pour répondre aux objectifs des stratégies nationales et internationales de conservation de la nature.

## La résolution adoptée par les Nations Unies

actant la Décennie pour la restauration des écosystèmes qui invite les pays à « éviter, enrayer et inverser la dégradation des écosystèmes », mais également des Objectifs du Développement Durable de l'agenda 2030 comme les ODD 3 (santé et bien-être), 6 (eau propre et assainissement), 13 (lutte contre les changements climatiques), 14 (vie aquatique) et 15 (vie terrestre).

## Le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal

et notamment sa cible 2 sur la restauration des écosystèmes, sa cible 8 sur la minimisation des impacts du changement climatique, sa cible 11 sur le maintien et l'augmentation des contributions de la nature ou encore sa cible 12 sur l'augmentation des espaces « verts et bleus » en zone urbaine.

“ Éviter, enrayer et inverser la dégradation des écosystèmes. ”

Résolution adoptée par les Nations Unies



Friche île de Houat © Jean-Claude Génot



### La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030

qui fixe comme objectifs la restauration des écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins, et la protection stricte d'un tiers des zones protégées. La protection stricte devant inclure la totalité des forêts primaires et anciennes, et laisser les processus naturels majoritairement non perturbés au sein de tous les écosystèmes de l'UE.

- ★ La Commission européenne a publié en mars 2023 un guide<sup>4</sup> pour définir, cartographier, suivre et strictement protéger les forêts primaires et subnaturelles<sup>5</sup>. La Commission souligne l'importance de ces forêts en rappelant qu'elles font partie des écosystèmes les plus riches de l'UE et contribuent à stocker du CO<sub>2</sub>.
- ★ En novembre 2023, le Conseil de l'Union européenne et les représentants du Parlement européen sont parvenus à un accord sur un règlement relatif à la restauration de la nature. Celui-ci vise à mettre en place des mesures pour restaurer, d'ici à 2030, au moins 20 % des zones terrestres et des zones marines de l'Union européenne et, de l'ensemble des écosystèmes dégradés d'ici à 2050.

### La Stratégie Nationale pour les Aires Protégées

qui prévoit que la libre évolution soit expérimentée dans le réseau des aires protégées en s'appuyant sur l'amélioration des connaissances (objectif 7, mesure 18).

### La Stratégie Nationale de la Biodiversité 2030

qui reprend les objectifs du cadre mondial pour la biodiversité.

---

4. European Commission, 20.03.2023, *Commission Guidelines for Defining, Mapping, Monitoring and Strictly Protecting EU Primary and Old-Growth Forests*, SWD(2023) 62 final.

5. Terme correspondant aux vieilles forêts ou *old growth forest*.







# LA LIBRE EVOLUTION en pratique



© Didier Fioramonti

# Comment favoriser et conforter LA LIBRE ÉVOLUTION ? — 1/2



**L**es gestionnaires d'aires protégées ne sont pas les seuls à pouvoir s'approprier et mobiliser cette trajectoire de gestion. Les collectivités territoriales et les propriétaires privés qui possèdent des espaces naturels ou semi-naturels peuvent les placer en libre évolution. Tous les acteurs des secteurs d'activités suivants peuvent utiliser ce mode de gestion innovant.

## **L'aménagement du territoire**

pour participer à l'atteinte des objectifs de zéro artificialisation, créer des espaces d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, des paysages nouveaux ou inhabituels ou imaginer des mesures compensatoires innovantes.

## **L'urbanisme**

dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts et du retour de la nature en ville.

## **L'agriculture**

pour favoriser le développement des auxiliaires de cultures, le stockage de l'eau dans les sols ou atténuer les effets dômes de chaleur.

## **La pêche**

pour permettre aux populations des espèces pêchées de se reconstituer et former des zones sources pour la ressource halieutique.

## **La gestion de l'eau**

dans le cadre de la renaturation des cours d'eau, la préservation des zones humides et la lutte contre l'aridification des territoires.

## **La prévention des risques naturels**

pour atténuer les impacts des inondations, des sécheresses, des tempêtes et des autres événements climatiques.

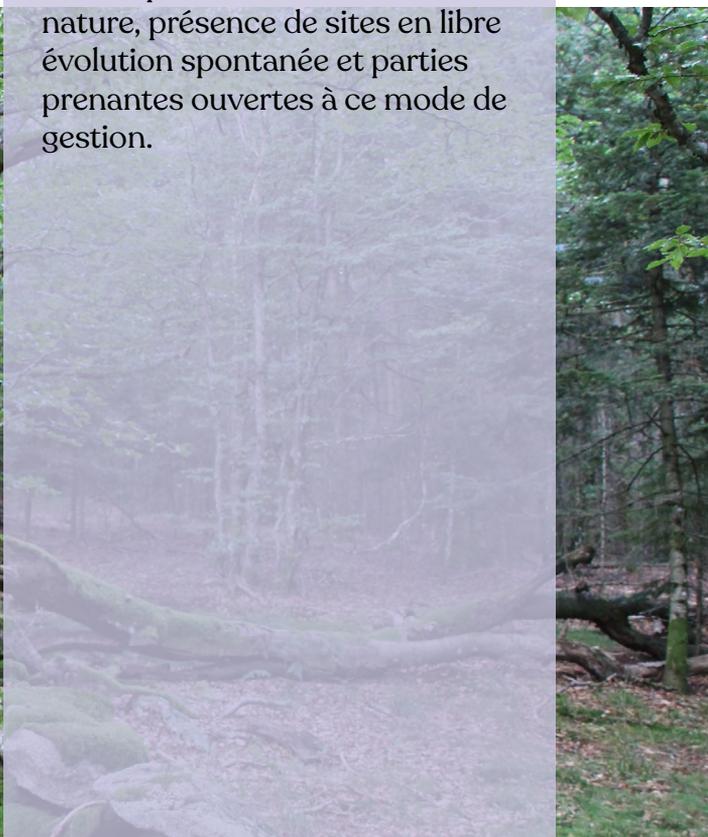
## **La santé**

pour créer des espaces privilégiés pour être au contact de la nature et profiter de ses bienfaits sur la santé ou pour améliorer la qualité du cadre de vie.

La libre évolution ne doit pas être pensée uniquement à l'échelle d'un site, mais réfléchie et partagée au sein d'un projet de territoire. Certains contextes sont plus favorables à sa mise en œuvre : volontés politiques locales pour la conservation de la nature, présence de sites en libre évolution spontanée et parties prenantes ouvertes à ce mode de gestion.



Forêt sur ancien pâturage Hautes Vosges © Jean-Claude Génot



# Comment favoriser et conforter LA LIBRE ÉVOLUTION ? — 2/2



**L**a libre évolution peut être le fruit d'un choix délibéré du propriétaire ou du gestionnaire de l'espace concerné. Il existe plusieurs outils qui permettent de conforter et pérenniser ce mode de gestion, et ce, au sein même des outils habituellement mobilisés pour la conservation de la nature.

## Des aires protégées

dont l'étendue et la réglementation, sont compatibles : Réserves Biologiques Intégrales (RBI), Réserves intégrales dans et hors Parcs Nationaux, Réserves Naturelles Nationales, Régionales et de Corse, Arrêtés de Protection de Biotopes, de Géotopes ou d'habitats naturels, mesures restrictives prises par des collectivités (arrêtés municipaux ou préfectoraux), etc.

## Les Obligations Réelles Environnementales (ORE)

qui permettent à un propriétaire de protéger un espace naturel.

## Le conventionnement

entre une structure gestionnaire de l'environnement et un propriétaire, notamment mis en place par les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN), comme le CEN de Normandie dans le cadre du PRELE (Programme Régional d'Espace en Libre Évolution).

## La maîtrise foncière

telle qu'exercée, entre autres, par le Conservatoire du Littoral, les CEN ou le monde associatif (ASPAS, LPO, etc.) pour s'assurer de la pérennité du mode de gestion dans le temps long des espaces naturels.

Une libre évolution spontanée existe également de fait dans certains espaces non gérés, il s'agit alors d'**espaces dits de nature férale**. Ces espaces peuvent être :

- Des friches agricoles,
- Des friches industrielles ou urbaines,
- Des espaces, dits naturels, non gérés suite à l'absence d'investissement du propriétaire ou à une situation juridique complexe (succession) du foncier.

Il est alors possible de mobiliser les outils décrits ci-dessus pour faire reconnaître et pérenniser la libre évolution de ces espaces devenus originaux.

### Qu'est-ce que la nature férale ?

Le premier sens du terme féral qualifie des espèces domestiques retournées à l'état sauvage. La nature est qualifiée de férale dans les espaces anciennement marqués (et parfois très profondément marqués) par l'activité humaine (agricole, forestière, cynégétique, industrielle ou urbaine), mais désormais évoluant en libre évolution et presque sans intervention humaine<sup>6</sup>.

### Qu'est-ce que le réensauvagement ?

La libre évolution peut être favorisée suite à des mesures interventionnistes. La démarche du réensauvagement par exemple, s'appuie sur la réintroduction d'espèces clés de voûte, la restauration de processus écologiques puis sur la libre évolution pour favoriser l'émergence d'écosystèmes autonomes.

© Loïs Morel

6. Barthod, C., & Lefebvre, T. (2022). Le groupe de travail de l'UICN-France « Wilderness et nature férale ». Revue forestière française, 73(2-3), 323-331. <https://doi.org/10.20870/revforfr.2021.5426>

# Quels sont les défis de LA LIBRE ÉVOLUTION ? — 1/2



La volonté de laisser un espace en libre évolution ou de reconnaître et valoriser un site déjà en libre évolution peut susciter des réticences à l'échelle d'un territoire.



## Acceptabilité sociale

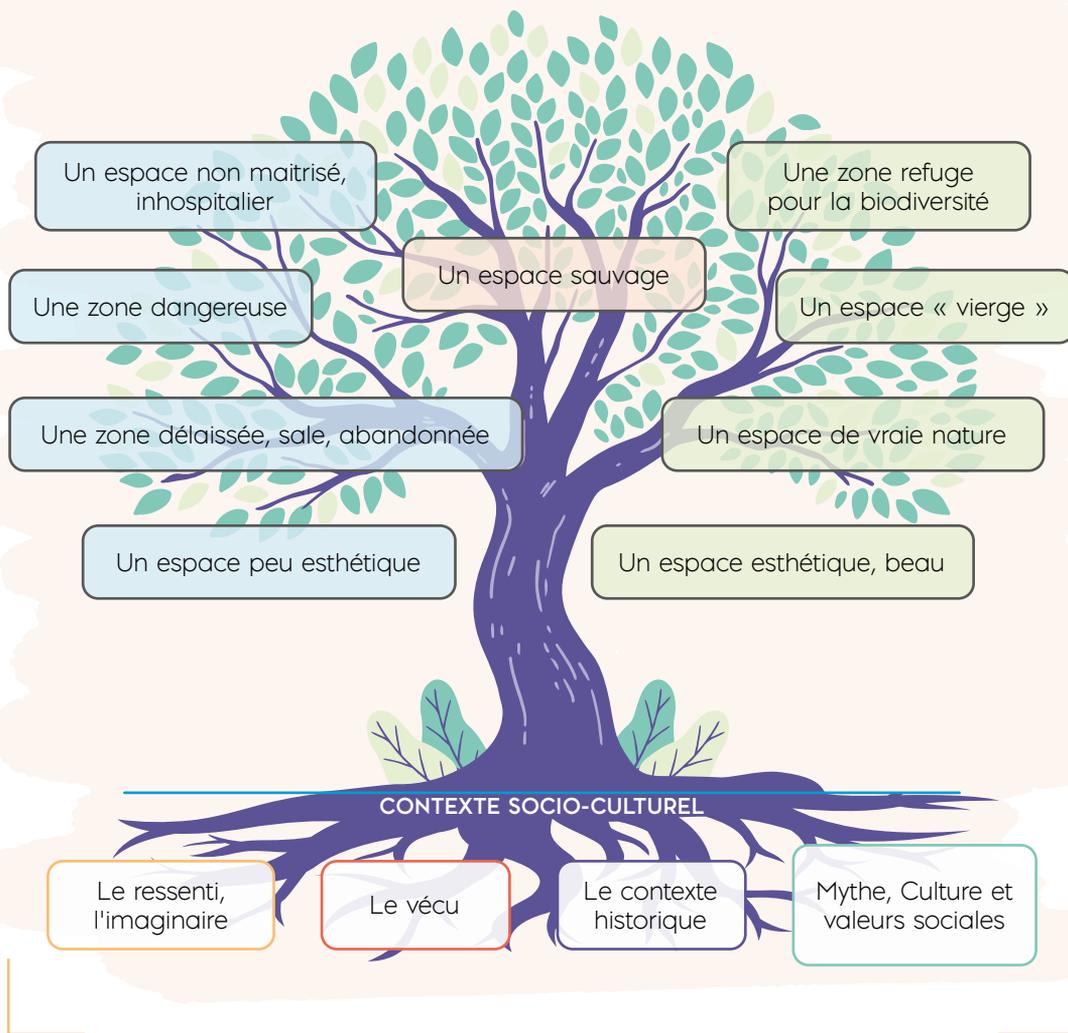
Les représentations sociales de la libre évolution diffèrent d'un individu à l'autre, elles reposent néanmoins sur des perceptions alimentées par des origines communes à tous, issues des contextes socioculturels dans lesquels évoluent les individus :

- ✦ Lorsqu'elle est **perçue positivement**, la libre évolution peut être associée à des espaces naturels spontanés, refuges de la biodiversité, des espaces remarquables, des moyens de lutter contre le changement climatique, etc.
- ✦ Toutefois, elle peut également être **perçue négativement** : abandon, perte de patrimoine culturel, paysager et identitaire associé à des usages révolus, sentiment de ne pas avoir de justification sociale en « l'absence » de travail, peur de la nature, etc.

Les gestionnaires de la nature peuvent également avoir des appréhensions négatives de la libre évolution, pouvant être associée à une « non-gestion » et à la perte de certains habitats dont le maintien dépend d'une intervention du gestionnaire. Pourtant, la libre évolution invite à une réorientation des pratiques, choix et trajectoires de gestion pour accompagner un espace vers plus de naturalité et non pas à son abandon.

La libre évolution encourage un changement de perception de la nature, et des pratiques de gestion des espaces naturels. Elle invite à repenser les relations entre les humains et l'ensemble même du vivant, de retrouver une certaine humilité face à la nature.

EXEMPLE DE REPRÉSENTATIONS DE LA NATURE EN LIBRE ÉVOLUTION



# Quels sont les défis de LA LIBRE ÉVOLUTION ? — 2/2



## Risques incendies



Avec le dérèglement climatique et l'intensification des vagues de chaleur et l'aridification de nos territoires, les espaces naturels sont de plus en plus vulnérables aux risques de sécheresses et d'incendies. Les forêts en libre évolution peuvent être perçues comme favorables à la propagation des incendies avec la présence importante de biomasse pouvant servir de combustible (végétation, bois morts et sous-bois). Mais, dans les faits, les forêts matures en libre évolution peuvent pourtant présenter des facteurs s'opposant à cette même propagation :

- ✦ La composition complexe avec de multiples strates freinant la progression et la vitesse du feu,
- ✦ Le maintien du niveau d'humidité des sols et de la biomasse,
- ✦ La circulation de l'air plus faible au sein des massifs.

## Aménagement du territoire



Les espaces présentant un intérêt pour la libre évolution peuvent être convoités pour d'autres usages : les friches et les forêts sont ciblées pour être converties en champs de panneaux solaires, les espaces naturels peuvent être soumis à d'autres modes de gestion, plus intrusifs, de conservation de la nature.

Un projet de libre évolution doit être cohérent avec la dynamique globale du territoire, selon les milieux concernés dans lequel il s'inscrit. Si ce projet est à l'initiative du gestionnaire, il est important qu'il emporte l'adhésion du propriétaire, des élus qui en ont la responsabilité et qu'il soit partagé avec les acteurs de ce territoire.

## Législation et réglementation



En l'état, le concept de libre évolution interroge le droit français et nécessite de trouver des solutions.

- ✦ La responsabilité civile et pénale des propriétaires et des gestionnaires peut être engagée en cas d'accident sur les sites placés sous leur responsabilité,
- ✦ La question de la responsabilité et du rôle des espaces en libre évolution se pose dans les cas des impacts liés aux populations d'ongulés sauvages.
- ✦ Comment les compagnies d'assurance se positionneraient en cas d'accident mettant en cause un espace en libre évolution ?



© Morel

# Où trouver des exemples de LIBRE EVOLUTION ? ■ 1/2



**E**n forêts publiques (domaniales, communales...), gérées par l'Office national des forêts, la libre évolution choisie repose sur :

- ✦ les réserves biologiques intégrales (RBI), plus d'une centaine de RBI existantes en 2022 et une trentaine en cours de création dans le cadre de la Stratégie nationale des aires protégées).
- ✦ de très nombreux autres sites, de taille très variable, classés en libre évolution dans le cadre des plans d'aménagement forestier.
- ✦ de grands espaces dans les Alpes, Pyrénées et Massif-central délaissés depuis l'exode rural du XIX<sup>e</sup> siècle et début XX<sup>e</sup>.

Ces sites sont la contribution des forêts publiques au réseau FRENE (FoRêts en libre Evolution NaturElle), qui concerne également les forêts privées. Ce réseau est constitué de sites placés en libre évolution de par la volonté de leurs propriétaires au travers de documents de gestion forestière durable. Initié en région AURA, son extension à l'échelle nationale est en cours dans un cadre partenarial copiloté par FNE et l'ONF.

D'autres initiatives comme SYLVAE en Auvergne, PRELE en Normandie ou Rivières Sauvages proposent, aussi, le développement de réseaux de sites en libre évolution dont certains sont reconnus par une labellisation.

La libre évolution est également expérimentée sur le réseau des sites du Conservatoire du littoral, des Conservatoires d'espaces naturels, de certaines Réserves naturelles terrestres et marines, des Espaces Naturels Sensibles dans certains départements, des propriétés associatives dédiées telles que celles de l'ASPAS et Forêts Sauvages et même chez des particuliers.

# Où trouver des exemples de LIBRE ÉVOLUTION ? 2/2

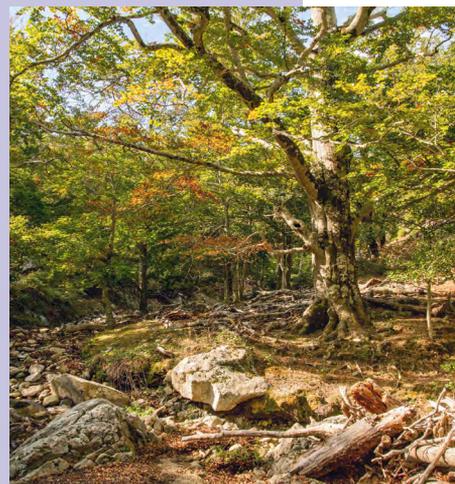
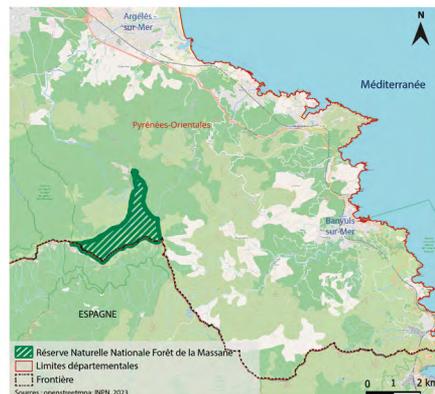


## Réserve Naturelle Nationale de la forêt de la Massane

La Réserve Nationale de la forêt de la Massane, créée en 1973, est cogérée par l'association des amis de la Massane et par la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes. Elle couvre une surface de 336 ha.

La forêt de la Massane est une hêtraie méditerranéenne ancienne. Lors des derniers épisodes de glaciation, elle a joué le rôle de zone refuge pour le Hêtre. La forêt est en libre évolution depuis 150 ans, voire même plus de 300 ans dans certaines parties de la réserve. Du fait de sa forte naturalité et de son statut de témoin de l'histoire évolutive des forêts de Hêtres en Europe, la forêt de la Massane est classée au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO depuis 2021.

La forêt de la Massane est un site privilégié d'observations pour les scientifiques. Elle fait office de site de référence pour étudier les vieilles forêts. Elle abrite une biodiversité riche grâce à la continuité écologique dans le temps et grâce à sa localisation à un carrefour biogéographique. Plus de 10 000 espèces ont été répertoriées sur les 336 ha de la réserve. De plus, étant exposée à des températures fortes et des précipitations basses par rapport aux autres forêts de hêtres, la réserve est un avant-poste pour étudier les effets des changements globaux sur ces dernières.



© Diane Sorel

# Où trouver des exemples de LIBRE ÉVOLUTION ? 2/2

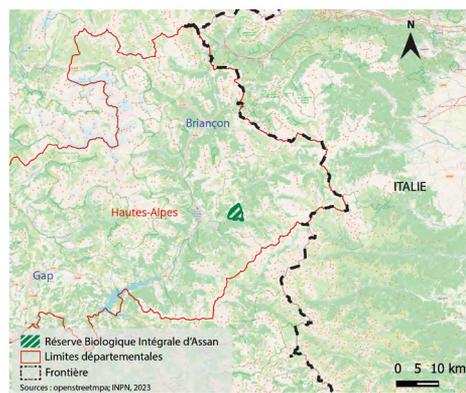


## Réserve Biologique Intégrale d'Assan

La Réserve Biologique Intégrale d'Assan a été créée en 2014. Sa gestion est assurée par l'ONF. Elle s'étend sur plus de 1000 ha de forêt alpine.

De par sa situation enclavée, entre falaises et pentes abruptes, la montagne d'Assan a toujours été peu fréquentée et exploitée. La dernière coupe de bois a eu lieu en 1976 et le pastoralisme y est absent depuis 1914. Le site abrite des forêts dites « subnaturelles » qui sont très peu impactées par l'homme. La réserve est riche, entre autres, d'une grande diversité d'habitats forestiers marqués par une forte présence d'essences de résineux. Certaines espèces d'oiseaux patrimoniales telles que le tétra lyre ou la chevêchette d'Europe y trouvent refuge.

La réserve a pour objectif principal de pérenniser l'expression des processus naturels en libre évolution en cours depuis plusieurs décennies. Elle vise également à faire progresser la connaissance scientifique sur la naturalité à travers des études sur les espèces, le fonctionnement et l'évolution des écosystèmes ainsi que leurs réponses aux changements climatiques. La réserve est également un outil incontournable de communication sur le patrimoine naturel auprès des riverains et des visiteurs.



© J.C. Gattus



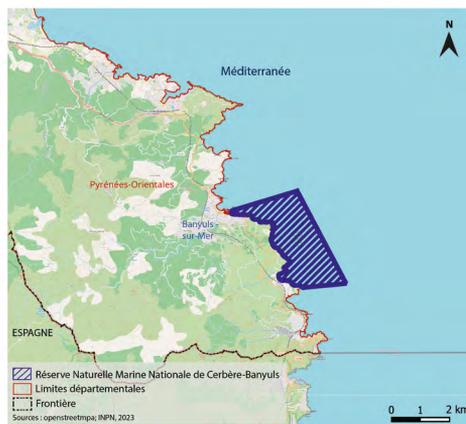
## Réserve Naturelle Marine Nationale de Cerbère-Banyuls

Créée en 1974, la Réserve Naturelle Nationale de Cerbère-Banyuls est gérée par le Département des Pyrénées Orientales. Elle couvre 650 ha de mer, dont 65 ha sont en libre évolution protégés par une zone de protection renforcée (ZPR) où seules la navigation et la baignade sont autorisées.

La ZPR a été mise en place en 1979, suite au constat de l'impact de la pêche dans la réserve.

Sa localisation a été décidée en concertation avec les pêcheurs artisanaux. Elle abrite des formations coralligènes et des substrats rocheux infralittoraux. Ces habitats servent de zones de refuge, d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces de poissons, y compris des espèces ayant une valeur patrimoniale telles que les corbs et les mérours bruns.

La réserve naturelle et la ZPR font partie des attraits touristiques de la ville de Banyuls-sur-Mer. Ce sont aussi des sites privilégiés pour améliorer les connaissances scientifiques sur l'efficacité des mesures de protection sur la faune, la flore et les habitats aquatiques en servant de zone témoin. Elle joue également un rôle dans la compréhension des impacts des activités humaines sur les milieux marins.



Sars à tête noire - RNMCB © Didier Fioramonti

# Les trois sens de la LIBRE ÉVOLUTION ?



**D**ans son manifeste « L'avenir du vivant. Nos valeurs pour l'action » publié en 2021, le Comité français de l'UICN prône d'« *habiter autrement la Terre [...]. Les projets locaux ne peuvent donc faire sens, d'un point de vue social et politique, que s'ils prennent en compte cette réalité* »<sup>10</sup>.

Poser la question de la libre-évolution au sein d'un territoire interroge sur la place que nos sociétés donnent au sauvage et à son retour. Sommes-nous prêts à accepter l'absence de gestion interventionniste, un laisser-faire pour certains, un laisser-évoluer pour d'autres? La libre évolution reste une option de trajectoire de gestion dans la palette des outils d'ingénierie écologique habituellement utilisée, comme la restauration écologique ou la réintroduction d'espèces.

Un projet de territoire avec des espaces en libre évolution doit être cet espace géographique qui résulte d'un passé partagé, vécu, mais aussi d'une destination souhaitée aux temporalités différentes donc, **d'un sens dans ces 3 acceptions.**

## Le sens



Le sens qui donne la direction de la conversion écologique à suivre, qui s'inscrit dans la trajectoire même du territoire. Les espaces auxquels on applique cette direction proposent une nouvelle temporalité nécessaire au déploiement des processus écologiques.

## La signification



L'entrée dans l'Anthropocène nous amène à repenser le pacte qui nous lie et qui nous relie aussi aux non-humains, et donc à redéfinir des valeurs partagées.

## La sensation



L'expérience sensible qui est perçue et vécue, par chaque individu, au sein d'un territoire où il existe des espaces en libre évolution.

7. P. Blandin, D. Marage *et al.* 2021. L'avenir du vivant : nos valeurs pour l'action. Comité Français de l'UICN, Paris, France.

Dans nos territoires fortement anthropisés, le choix de la libre évolution et du sauvage qui l'accompagne ne peut se faire qu'en prenant en compte de l'histoire de ces espaces.

En montrant qu'il est possible de proposer une gouvernance partagée autour d'un avenir désiré communément, l'on redonne aux collectifs (gestionnaires, forestiers, collectivités, citoyens...) la main sur la prise de décision et sur l'évolution du territoire.



*Friche Golfe du Morbihan © Jean-Claude Génot*



Créé en 1992, le **Comité français de l'UICN**  
(Union internationale pour la conservation de la nature)  
regroupe au sein d'un partenariat unique  
les organismes membres de l'UICN en France  
(2 ministères, 7 établissements publics, 5 collectivités locales et 57 ONG)  
et un réseau de plus de 250 experts.

**Sa mission et ses actions sont dédiées à la conservation  
de la biodiversité et à la gestion durable des ressources naturelles.**



COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN  
259-261 rue de Paris - 93100 Montreuil  
Tél. : 01 47 07 78 58  
E-mail : [uicn@uicn.fr](mailto:uicn@uicn.fr)  
[www.uicn.fr](http://www.uicn.fr)